

Separation de fait et divorce

Par papa02, le 25/08/2009 à 18:23

Bonjour,

je suis separé de fait il y a a peu près 5 ansmaintenant ma femme demande le divorce.ça fait 2 mois que je n ai pas vu mes enfants elle ne veut plus que je les voit et elle a changé de numéro de telephone et elle veut demenager sans me laisser d adresse. elle ne veut pas faire le partage des meubles et me rendre mes papiers.elle est allé faire une main courante a la police et si je m approche de chez elle elle appelle la police. on etait separé de fait mais on vivait ensemble sous le meme toit et elle m a mis dehors du jour au lendemain et on avait acheté du meuble neuf recemment et elle a tout gardé de plus j ai 2 voitures avec la carte grise a mon nom a t elle le droit d en vendre une et de remplir les actes de vente et qu elle signe la carte grise en mettant vendue sans que je sois au courant?les voitures ne lui appartiennent pas a t elle le droit de faire tout ça? merci de m aider

Par jeetendra, le 25/08/2009 à 20:35

[fluo]le Barreaux de Laon [/fluo]: palais de justice, 3 place Aubry, 02011 Laon cedex / 03-23-20-27-01

[fluo]le Barreau de Saint-Quentin [/fluo]: palais de justice, rue Victor Basch, 02100 Saint Quentin / 03-23-64-89-74

[fluo]le Barreau de Soissons [/fluo]: bureau n° 5, palais de justice, 76, rue Saint Martin, 02209 Soissons / 03-23-53-24-13

gratuite avec un avocat pour organiser votre séparation, courage à vous, bonne soirée

Bonsoir, contactez l'un des Barreaux d'Avocats de l'Aisne pour obtenir une consultation